

**PROGRAMME NATIONAL DU MOIS DE PREVENTION DES
RISQUES PROFESSIONNELS AU GABON**

I- INTRODUCTION :

La communauté internationale célèbre chaque avril de l'année, le mois de prévention des risques professionnels. En effet, le 28 avril est organisée « la journée mondiale de sécurité, santé au travail et le 30 avril « la journée africaine de prévention des risques professionnels. Pour cette année 2008, les thèmes retenus sont :

- La sécurité et la santé des travailleurs des secteurs publics et para publics : bilan et perspectives ;
- La sécurité et santé au travail dans l'économie informelle ;
- La gestion du risques en milieu du travail : ma vie, mon travail en sécurité.

Ainsi donc, l'Association des Médecins du Travail du Gabon (A.M.T.G.), en collaboration avec le Ministère du Travail et de la prévoyance sociale et de la Caisse Nationale de sécurité Sociale, organise des activités conformément aux recommandations de l'Inter Africaine de Prévention des Risques Professionnels (I.A.P.R.P.)

II- ACTIVITES RETENUES :

- 1) Allocution du Ministre chargé du travail, de l'emploi et de la prévoyance sociale ;
- 2) Diffusion de la déclaration du Président de l' I.A.P.R.P et du Programme national du mois de prévention ;
- 3) Séance de promotion, de formation et de démonstration de la prévention au profit des entreprises de la place (Hôtellerie, surface de vente, entreprise d'eau et d'électricité, bois et sa transformation, gardiennage...) ;
- 4) Interview radiotélévisé ;
- 5) Mise en place de la section nationale de l'ONG « Préventeurs Sans Frontières (PSF) » ;
- 6) Organisation d'un atelier national à l'occasion de la journée mondiale de la sécurité, santé au travail et de la 12^{ème} journée de prévention des risques professionnels.

III- CIBLES :

- 1) Ministère du travail, de l'emploi et de la prévoyance sociale ;
- 2) Ministère de la santé, de l'hygiène publique et de la protection de la femme ;
- 3) Les Directeurs Généraux des entreprises ;
- 4) Les organisations patronales ;
- 5) Les syndicats des travailleurs ;
- 6) Les comités de sécurité et de santé au travail ;
- 7) Les médecins et infirmiers d'entreprise ;

IV- ETAT DES BESOINS :

- 1) Séance de promotion, de formation et de démonstration de prévention :

Rubriques	Nombre de jour	Coût unitaire CFA	Coût total CFA
Carburant	07	15.000	105.000
Location vidéo projecteur	07	100.000	700.000
Total activité	07	65.000	805.000

- 2) Organisation de l'atelier national :

Rubriques	Nombre de jour	Coût total CFA
Communication (banderoles, affiches,dépliants)	01	500.000
Location de la salle	01	1.000.000
Deux pauses café	01	600.000
Cocktail de fin d'atelier	01	1.000.000
Confection de tee-shirt, polo, casquettes	01	1.000.000
Location sonorisation	01	500.000
Location vidéo projecteur	01	100.000
Location écran de projection	01	100.000
Matériels du bureau pour confection de documents	01	500.000
Total	01	5.300.00

TOTAL GENERAL : 6. 105.000 (soit la somme de six millions cent cinq milles francs CFA)

V- PROGRAMMES DES ACTIVITES :

1) Date: 30 avril 2008

2) Programme :

- Cérémonie d'ouverture officielle ;

- Proposition de communication
 - Dispositions législatives et réglementaires concernant la sécurité, santé au travail des agents publics de l'état (APE) ;
 - Structures, mécanismes et modalités de la prise en charge des APE ;
 - Prise en charge de la SST des APE en pratique quotidienne ;
 - Présentation de la structure de prévention de la CNSS du Gabon ;

- Table ronde sous l'égide de l'OMS pays et du BIT sur la cadre promotionnel des SST, les huit chantiers de l' I.A.P.R.P., le plan mondial d'action pour la santé des travailleurs de l'OMS 2008-2017 et la présentation d'un schéma directeur pour l'organisation des prestations de SST des APE ;

- Contributions des participants ;

- Recommandations ;